



Demande d'annulation d'un placement en faille d'accueil

Par **veronical**, le **01/03/2009** à **14:06**

Bonjour,rrnrnLe CMPP de Bordeaux Docteur Castay Boulevard Wilson a fait un signalement au Juge des enfants, parrallément m'a demandé de mettre en place une AEMO.rnMon garçon renontre certaines difficultés de comportement et d'après ce docteur il pourrait être en danger et mettre en danger les autres . Depuis septembre dernier, il est scolarisé en internat en 6 ième dans l'ensemble celà se passe assez bien, le professeur principal m'a confirmé de ses capacités et de son manque de travail et confirme que par son éducation et ses valeurs reçues , il est différent dans son comportement. En effet, mon fils a été scolarisé sasn le hors contrat dans un établissement avec un enseignement traditionnelle encadrés par des prêtres traditionnalistes. A la demande de mon garçon, celui-ci a souhaité rentrer dans les établissements ordinaires sous-contrats. Depuis, Charles rencontre que des difficultés, violences verbales, agressions sur sa personne, bizutage, insultes etc.. la seule fois où il a rispoté car il n'a plus accepté que l'on insulte sa maman ; il a eu 15 jours d'exclusion pour actes de violence. Depuis, la situation est délicate.... En janvier de cette année,Mme le juge avec ma confiance a proposé avec mon accord une famille d'accueil sur la dordogne pour permettre à mon garçon de moins subir la pression de l'internat. Ce donc, j'ai accepté car le scolaire et la pression de sa vie au collège dégradaient nos relations le WE à la maison... Le 19 février, je suis contactée par le service social pour mettre en place le placement de suite sans délais _pour le 20 février... en me signalant que Charles ne repartirai pas en Dordogne pour poursuivre sa scolarité... Actuellement, il est dans une faille d'accueil située dans le Médoc en Gironde jusqu'au 9/3/2009...dans l'attente d'une place à la direction départementale des enfants et de la famille à Eysines pour une évaluation de ces besoins. Dans l'immédiat, la scolrité est interrompue sans que l'on tienne compte des souhaits de Charles ni des miens. Mon fils m'a appelé en cachette, il souffre de cette situation : fils unique, il se retrouve dans une famille de 8 personnes , dit ne pas pouvoir prendre sa douche tous les jours, ne pas être

bien logé et ne pas manger à sa faim, subir des insultes de la part des jeunes enfants de cette famille, ne pas comprendre pourquoi il vit tout ça...Merci pour vos conseils. Mme Calfour.